



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR  
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Tél : 27-20 30 90 20  
Fax : 27-20 21 35 87  
Email : [info@tresor.gouv.ci](mailto:info@tresor.gouv.ci)  
Adresse : BP V 98 ABIDJAN

Le Directeur Général

Abidjan, le 23 MAI. 2025

N° 3833/MFB/DGTCP/DSDI/YAB

Destinataires : Tous les services

V/Réf. :

Objet : Résultats du Prix d'Excellence du Trésor Public, édition 2025

Nombre de pièces jointes : 00

Suite à la proclamation des résultats du Prix d'Excellence du Meilleur Agent du Trésor Public, édition 2025, il importe de porter à votre connaissance les principales motivations ayant conduit à la désignation, par le Jury, des lauréats ainsi qu'il suit :

1. Lauréat classé 1<sup>er</sup> : Monsieur ZOUHO Bagnon Gnagbo César, Administrateur des Services Financiers, Matricule : 350 040 T, Fondé de Pouvoirs à l'Agence Comptable des Créances Contentieuses (ACCC)

En plus des bonnes performances techniques et d'une conduite exemplaire au regard des valeurs éthiques et déontologiques, le lauréat s'est distingué par sa forte implication et ses initiatives en matière de recouvrement des amendes forfaitaires, des amendes judiciaires et des amendes liées à la vidéo verbalisation.

Ainsi, il a piloté avec succès : (1) les campagnes éclatées de sensibilisation des populations et des parties prenantes sur la culture du paiement des amendes forfaitaires, (2) la conception et la mise en circulation de nouveaux carnets prenant en compte la liste des amendes forfaitaires, les quotités et les tarifs issus du décret n° 2022-631 du 03 août 2022, (3) l'atelier de redynamisation du Comité interministériel de suivi du recouvrement des amendes judiciaires, (4) la modification des dispositions comptables et l'application effective des dispositions du décret n° 2006-116 du 07 juin 2006, notamment la clé de répartition des ristournes aux juridictions et aux forces de l'ordre, (5) la conduite opérationnelle et la coordination des travaux avec la Société QUIPUX AFRIQUE ayant abouti à la mise en exploitation d'une solution informatique permettant de recevoir les notifications, en temps réel, des verbalisations et des paiements ainsi que la délivrance de manière automatisée de quittances aux usagers.

Ces actions ont permis d'améliorer le niveau du recouvrement : (1) des amendes forfaitaires avec 1 655 157 910 FCFA recouvrés en 2024, contre 1 548 719 300 FCFA en 2023 et 1 180 697 100 FCFA en 2022, (2) des amendes judiciaires avec 633 272 700 FCFA recouvrés en 2024 contre 268 154 734 FCFA en 2023, (3) de la quote-part de l'Etat d'un montant de 1 000 000 000 FCFA sur les recettes issues de la vidéooverbalisation, à fin mars 2025, contre un solde négatif de 10 310 080 624 FCFA restant à couvrir par l'Etat à fin avril 2024.

2. Lauréate classée 2<sup>ème</sup> : Mademoiselle DIABY Aïcha Beinth Sara, Attachée des Finances, Matricule : 811 040 W, Chef de Service par intérim de la Compensation à l'Agence Comptable Centrale des Dépôts (ACCD)

Outre, les bonnes performances techniques et une conduite exemplaire au regard des valeurs éthiques et déontologiques, la lauréate s'est distinguée par sa forte implication et ses initiatives en qualité de point focal de l'ACCD auprès de la Confédération Africaine de Football (CAF), ayant contribué à l'organisation réussie de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023 en Côte d'Ivoire.

Ainsi, elle a assisté régulièrement les dirigeants de la CAF à travers leurs opérations de change, les comptes rendus de ces opérations, la traduction en français de l'ensemble des documents et mails. Elle a effectué 4 624 transferts tant nationaux qu'internationaux pour un montant global de 35 166 154 200 FCFA. Elle a également fait la promotion, avec succès auprès de la CAF, des produits de l'ACCD et facilité le paiement des volontaires et prestataires requis pour la CAN. Elle a obtenu les satisfécits écrits du Président de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF) et du Directeur Financier de la CAF, contribuant ainsi à renforcer la crédibilité et la qualité de l'image de l'ACCD.

3. Lauréate classée 3<sup>ème</sup> : Madame BADA née FAHOTE Germaine, Attachée de Direction, Matricule : 268 472 P, Chef de Service Secrétariat à la Direction de la Coordination Statistique (DCS)

En plus de ses performances techniques reconnues et de sa conduite exemplaire au regard des valeurs éthiques et déontologiques, la lauréate s'est distinguée en mettant en place un outil de veille permettant d'avoir une vue d'ensemble sur le traitement des diligences assignées à la DCS. Il s'agit d'un tableau de suivi développé sur Excel et comportant cinq rubriques à savoir : (1) suivi de l'agenda des rencontres avec les parties prenantes, (2) suivi des dossiers imputés aux Sous-directeurs et Chefs de services rattachés, (3) suivi du courrier « arrivée » nécessitant une réponse, (4) suivi du courrier « départ » nécessitant une réponse, (5) suivi du Plan d'Actions des Processus (PAP) du PR8/échéance du mois en cours. De façon régulière, ce tableau de suivi est mis à jour, par la lauréate, et diffusé au Directeur ainsi qu'aux agents attributaires en vue de leur prise en charge dans les délais requis.

Ce dispositif de suivi rigoureux des dossiers a contribué au succès de la récente mission d'évaluation du Programme Economique et Financier organisée par le Fonds Monétaire International (FMI), à la suite de laquelle le Trésor Public a reçu les félicitations du FMI et du Ministre des Finances et du Budget.

Tout en réitérant mes félicitations à l'endroit de ces trois (3) lauréats, j'invite l'ensemble du personnel à s'approprier davantage les principes éthiques et déontologiques de notre institution et à faire davantage preuve d'abnégation et d'initiatives dans la mise en œuvre quotidienne des activités ; toutes choses nécessaires pour « Faire du Trésor Public, une Administration Excellente et Intègre au service du Citoyen et des Parties Prenantes ».



AHOISSI Arthur Augustin Pascal  
Directeur Général  
du Trésor et de la Comptabilité Publique